



Aux  
Présidents des Structures de Proximité  
Emploi Formation,  
Présidents des EPCI, Maires de communes  
ou Présidents d'associations

Pipriac, vendredi 8 mars 2019

## **Objet : adhésion au Réseau SPEF Bretagne année 2019**

Madame, Monsieur,

Le Réseau SPEF Bretagne fédère depuis 2013 les structures PAE, EREF, Espaces emploi formation, Maisons de l'emploi et MSAP sur les quatre départements bretons. Associations ou collectivités territoriales, ces services de proximité, dits SPEFs, se caractérisent par un accueil et un accompagnement des personnes et des entreprises sur les questions d'emploi, de formation, d'orientation professionnelle et d'accès aux droits.

Les SPEFs se rassemblent pour mieux assurer leurs missions et réfléchir ensemble à leur développement.

### ***Le Réseau SPEF a pour objet :***

- de représenter les SPEFs (structures de proximités emploi formation) et de promouvoir leur action,
- de faciliter les synergies de moyens entre elles,
- d'appuyer le travail de leurs conseillers, sans se substituer et en s'appuyant sur l'existant par une animation collective, des actions de formation, des échanges, des mutualisations et l'essaimage de bonnes pratiques.

### ***En 2019, adhérer au Réseau SPEF Bretagne, c'est :***

- rendre visible l'action de votre structure au-delà de son territoire (Journée des Initiatives Territoriales pour l'Emploi – JITE – organisée par la région Bretagne et la DIRECCTE),
- se donner les moyens d'agir ensemble (journée d'interconnaissance dans le cadre SPRO-EP),
- échanger et participer au développement d'outils pour améliorer son offre de service (plan de professionnalisation de la région du SPRO-EP, espace numérique de travail - Agoraproject),
- co-construire des projets entre SPEFs (mise en œuvre d'un accompagnement de digitalisation des compétences : Skilvioo),

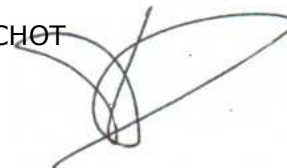
- participer aux instances politiques régionales et départementales de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle où les politiques sont discutées et décidées.

Pour cela, vous trouverez en pièce jointe le dossier d'adhésion 2019 à renseigner et envoyer avant le 31 mai 2019 par courrier au siège de notre association régionale ou par mail à [coordination@reseauspef.bzh](mailto:coordination@reseauspef.bzh). Nous vous remercions d'adresser un dossier complet comprenant l'appel à cotisation signé, le bulletin d'adhésion dûment rempli et votre règlement par chèque ou mandat à l'ordre du réseau SPEF Bretagne.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Franck PICHOT

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

P.J. : bulletin d'adhésion, charte, cahier des charges, appel à cotisation 2019 et lettre d'information « au fil du réseau »